

Réf: Dossier N° 132328

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COMPAGNIE DE CONSTRUCTION D'AFRIQUE » en abrégé « CCA »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN ABATTA VILLAGE, Lot
269, Ilot 27

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/08 2022, et enregistrés au CEPICI le 09/08/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COMPAGNIE DE CONSTRUCTION
D'AFRIQUE » en abrégé « CCA »

Objet :

- Génie civil ;
- VRD, BTP, ROUTE, PONTS ET CHAUSSEES ;
- Drainage et assainissement ;
- Pose de pavés ;
- Forage et adduction en eau potable ;
- Electricité générale et électricité bâtiment ;
- Électrification rurale et urbain ;
- Plomberie et sanitaire ;
- Entretien des locaux et espaces verts ;
- Import/export ;
- Transports et logistique ;
- Fournitures de matériels et consommable de bureau

fournitures de matériels et consommable informatique ;

- Fournitures de matériels pharmaceutique ;

La prise de participation dans toutes les entreprises ivoiriennes ou étrangères créées ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher d'une manière quelconque à l'un des objets ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,

numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN ABATTA VILLAGE, Lot 269, Ilot 27

Dirigeant(s) : M MEITE ANZOUMANAN (COGÉRANT), M MEITE CHEICK NOUHO (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-04571 du 07/09/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°36706/GTCA/RC/2022 du 07/09/2022

